

Nouveau projet stratégique de la Douane

Le Directeur Général vient d'engager le projet stratégique de la Douane à l'horizon 2018, projet qui est imposé à notre administration dans le cadre de la modernisation de l'action publique et de la nécessité d'une plus grande rigueur en matière de dépenses publiques.

Ce projet diffère des précédents contrats pluriannuels de performance par sa durée de 5 années, ce qui laisse penser qu'à l'issue de la démarche de réflexion, nous aurons tous une idée relativement précise du cadre d'exercice de la douane pour les 5 prochaines années, en espérant que celui-ci soit enfin durablement stabilisé.

Prévoir une durée de 5 ans est a priori opportun car le sentiment général de la plupart des collègues douaniers (directeurs compris) est celui d'une lassitude certaine à la suite des nombreux exercices de réflexion collective similaires : souvenons-nous de la grande opération médiatique CAP 2012, du projet Douanes 2005 et de son leitmotiv sur « la douane, police de la marchandise » ou encore des interrogations multiples sur le périmètre de la douane depuis 1993.

« les douaniers sont fatigués »

Cette lassitude tient également au fait qu'une nouvelle fois les collègues ont l'impression que, s'il s'agit d'écrire un nouveau scénario, la fin de l'histoire est déjà connue. Le principal écueil étant à leurs yeux que la douane, au centre des enjeux actuels et à venir en termes de régulation des échanges, de redressement fiscal du pays et de lutte contre la fraude, n'ait pas été considérée digne de figurer parmi les administrations jugées prioritaires et exonérées, à ce titre, de nouvelles suppressions d'emplois.

Enfin, ajoutons que la plupart des collègues souhaiteraient simplement exercer leur métier, dans la sérénité, sans changer continuellement de priorités et de structures, avec les conséquences sociales que cela implique, sous peine de perdre à la fois la motivation et les compétences progressivement acquises.

Pour autant, l'exercice demandé est important : d'abord parce que se dessinent des modifications de structures profondes. En renonçant à une organisation standardisée des directions régionales et en donnant davantage de poids à l'échelon interrégional, qui perdrait pourtant une grande partie de ses prérogatives en matière de gestion des ressources humaines, se profile une organisation « à la carte » qui pourrait fragiliser la douane.



Ensuite parce qu'il semble exister certaines marges de manœuvre en matière de politique douanière et de choix d'organisation (plus ou moins de centralisation ou de concentration par blocs de missions) qui rendent nécessaire une participation au débat.

Partant du principe qu'il est toujours préférable que les objectifs assignés à la douane soient issus d'une réflexion collective interne plutôt qu'imposés de l'extérieur, CGC-Douanes souhaite pleinement prendre ses responsabilités et participera aux audiences bilatérales avec la direction générale, dans le cadre d'une démarche à la fois critique et constructive.

Fort des cadres des douanes qu'elle représente et de ses adhérents – de l'inspecteur jusqu'à l'administrateur – qui, toujours plus nombreux, nous rejoignent et nous témoignent leur confiance, CGC-Douanes invite ainsi chaque adhérent et sympathisant à faire connaître son avis afin de pouvoir effectuer une synthèse clairement représentative des volontés des cadres pour l'avenir de leur administration (adresse: contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr).

Comptez sur nous pour faire valoir une position constructive mais vigilante quant à l'avenir de la « maison douane » à laquelle nous sommes fondamentalement attachés.